

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20260407-DLB07_07042026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

NOMENCLATURE : 5 - 3

VILLE DE LENS
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 7 AVRIL 2026

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE -
ELECTION DES REPRESENTANTS

Rapporteur : Monsieur Sylvain ROBERT

L'article R.123-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) précise que le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale est présidé par le maire et comprend, en nombre égal, au maximum huit membres élus en son sein par le Conseil municipal et huit membres nommés parmi les personnes non-membres du Conseil municipal mentionnées au 4^{ème} alinéa de l'article L.123-6 du CASF.

Par délibération n°12 en date du 22 mars 2026, nous avons délibéré pour fixer à 8 le nombre de représentants élus au sein du Centre communal d'action sociale.

Il vous est proposé de procéder à la désignation des représentants de notre Assemblée au sein de ce Conseil d'administration conformément aux principes fixés par la délibération n° 12 du 22 mars 2026, étant précisé qu'en application de l'article R.123-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

« Les membres élus en son sein par le conseil municipal le sont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel. Le scrutin est secret. »

Les candidatures ont été demandées dans le délai fixé par la délibération n° 12 du 22 mars 2026 et il a été procédé à l'élection en séance.

Etaient candidats :

⇒ pour la liste "LENS TOUJOURS" :

- 1) Madame AIT CHIKHEBBIH Fatima
- 2) Madame DEGOUVE Ludivine
- 3) Monsieur BILLEBAULT Mickaël
- 4) Madame GLEMBA Virginie
- 5) Monsieur BOUKERCHA Farid
- 6) Madame BRAET Patricia
- 7) Madame DUPUIS Sonia
- 8) Monsieur NYCZ Francis

⇒ pour la liste "ENSEMBLE, SAUVONS LENS !" :

- 1) Madame COROENNE Isabelle
- 2) Monsieur CLAVET Bruno
- 3) Madame LAUWERS Frédérique
- 4) Monsieur AUDANT Alexis
- 5) Madame ZAVODSKI Virginie
- 6) Monsieur OZOG Maxime
- 7) Madame MAY Marie
- 8) Monsieur PONTHEU Jonathan

Les résultats du scrutin sont les suivants :

INSCRITS : 39
VOTANTS : 39
ABSTENTIONS : 0

BULLETINS ET
ENVELOPPES NULS : 0

BULLETINS BLANCS
(en ce y compris les
enveloppes sans bulletin) : 0

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 39

NOMBRE DE SIEGES A REPARTIR : 8

QUOTIENT : suffrages exprimés / nb de sièges à répartir : $39 / 8 = 4,875$

ONT OBTENU :

. liste "LENS TOUJOURS" 30 voix
. liste "ENSEMBLE, SAUVONS LENS !" 9 voix

SIEGES ATTRIBUES AU QUOTIENT

(Nombre de voix que divise le quotient, le tout arrondi à l'entier inférieur)

. liste "LENS TOUJOURS" 6 sièges
. liste "ENSEMBLE, SAUVONS LENS !" 1 siège

SIEGE(S) ATTRIBUE(S) AU PLUS FORT RESTE

. liste "LENS TOUJOURS" 0 siège
. liste "ENSEMBLE, SAUVONS LENS !" 1 siège

Au final, la répartition des sièges est la suivante :

- . liste " LENS TOUJOURS " 6 sièges
- . liste " ENSEMBLE, SAUVONS LENS !" 2 sièges

Sont donc déclarés élus en qualité de membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Lens :

- | | |
|------------------------------|--------------------------|
| 1) Mme AIT CHIKHEBBIH Fatima | 5) M. BOUKERCHA Farid |
| 2) Mme DEGOUVE Ludivine | 6) Mme BRAET Patricia |
| 3) M. BILLEBAULT Mickaël | 7) Mme COROENNE Isabelle |
| 4) Mme GLEMBA Virginie | 8) M. CLAVET Bruno |

Le Maire,


Sylvain ROBERT



La secrétaire de séance,



Mélissa PETERSEN

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHE EN MAIRIE LE 9 AVRIL 2026

=====

SEANCE DU 7 AVRIL 2026

=====

L'an deux mille vingt-six, le mardi 7 avril, à 14 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 31 mars 2026.

Etaient présents : MM. ROBERT, HANON, Mme AIT CHIKHEBBIH, M. MAZURE, Mme KAUFMANN, M. GHEYSENS, Mme CORRE, M. CECAK, Mme DEGOUVE, M. OUDJANI, Mme DAVID, M. BOUKERCHA, Mme MEPHU NGUIFO, M. DESOUTTER, Mmes BARBAUT, NION, MM. NYCZ, DAUBRESSE, Mme ROPERTO, M. LANNOY, Mmes LAGNIEZ, BRAET, DUPUIS, MM. COURCOL, BILLEBAULT, LOURDEL, WATTIER, Mmes PETERSEN, ESSAIDI, M. DE SCHEPPER, Mmes COROENNE, LAUWERS, ZAVODSKI, MM. PONTHIEU, CLAVET, Mme MAY, MM. AUDANT, OZOG.

Etait excusée :

Mme GLEMBA ayant donné pouvoir à Mme AIT CHIKHEBBIH.

Etait absent : /

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Mélissa PETERSEN, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'elle a acceptées.